

Plan continuité pédagogique

La continuité pédagogique sera en place dans plusieurs situations :

- 1- Elève identifié positif
- 2- Groupe d'élèves ou classe en septaine
- 3- Enseignant en septaine
- 4- Allègement des effectifs
- 5- Confinement général

Avant-propos :

L'outil pédagogique privilégié est Pronote. Cependant chaque enseignant est libre d'utiliser tout outil qui lui semble opportun en respectant les règles RGPD ainsi que les licences d'exploitation.

Les évaluations seront des évaluations diagnostiques ou formatives.

Il est essentiel de maintenir le lien entre les professeurs et/ou le CPE et les élèves et les familles.

Pour les élèves à besoins éducatifs particuliers, les AESH prennent contact avec les élèves concernés afin d'apporter un accompagnement personnalisé.

L'ensemble des élèves doit être informé que l'ordinateur POP doit être en ordre de fonctionner. En cas de panne, il faut se rapprocher de l'animateur POP ou faire jouer la garantie auprès du fournisseur.

En cas de septaine ou confinement, les enseignants d'EPS assureront la continuité pédagogique par des activités proposées sur le site du lycée afin que les élèves travaillent en autonomie depuis leur domicile.

Mise en œuvre

- 1- Elève ou groupe d'élèves (3) identifié positif
 - Activation dès le premier jour de la continuité pédagogique
 - La personne référente (CPE) contacte la famille pour informer de la mise en place de la continuité pédagogique et sur renseigne sur l'existence d'une connexion internet
 - Elève connecté : les enseignants déposent les cours et activités sur Pronote
 - Elève non connecté : les enseignants fournissent quotidiennement les cours et activités sur papier au CPE pour envoi
 - Un point est réalisé par le PP après trois jours afin d'identifier les besoins de l'élève.

- 2- Classe en septaine
 - Activation dès le premier jour de la continuité pédagogique
 - Les familles sont informées de la mise en place de la continuité pédagogique par SMS envoyé par le RUPEN. Le CPE et/ou le PP contacte les familles et se renseigne sur l'existence d'une connexion.
 - L'enseignant assure son heure de cours en visioconférence et fait l'appel. Les cours et activités sont déposés sur Pronote. Si l'enseignant souhaite réaliser la visioconférence depuis sa salle de classe ou la salle de réunion, il en formule la demande auprès du service informatique.

- Elève non connecté : les enseignants fournissent quotidiennement les cours et activités sur papier au CPE pour envoi
- Le professeur référent prend contact avec la famille une fois par semaine.

3- Enseignant en septaine

- L'enseignant effectue ses cours à distance selon l'emploi du temps habituel
- Les cours et activités sont envoyés au CPE afin de les fournir aux élèves non connectés
- Dans la mesure du possible des classes virtuelles ou visioconférences sont mises en place. Un assistant pédagogique est présent dans la salle.

4- Allègement des effectifs

- Favoriser les enseignements en présentiel au lycée
- Eviter les cours classe entière

Tous les élèves viennent et assistent aux heures de cours dédoublées. De plus, en semaine A seul le groupe 1 assiste aux heures « classe entière » et en semaine B le groupe 2. Les enseignants qui ont des cours classe entière assure la continuité pédagogique via Pronote.

5- Confinement général

- Garder le contact avec tous les élèves est la priorité
- Les visioconférences sont privilégiées
- Le professeur principal désigne un professeur référent par élève au prorata des heures à l'instar de ce qui se fait pour les PFMP.
- Les enseignants référents prennent contact par téléphone une fois par semaine avec l'élève et sa famille.
- Le professeur principal recense les élèves non connectés
- Le professeur principal ajuste l'emploi du temps de la classe avec les équipes. Toutes les disciplines doivent intervenir. Le nouvel emploi du temps doit représenter à minima 50% du temps scolaire (par demi-journée si possible). L'appel est réalisé sur papier
- La Vie Scolaire réalise le suivi des absences et prend contact avec la famille et/ou le PP
- Le PP centralise toutes les informations
- Les professeurs fournissent les cours et activités au CPE qui a la responsabilité de la classe. Les tirages sont réalisés et envoyés deux fois par semaine.